



16ème législature

Question N° : 18367	De M. André Chassaigne (Gauche démocrate et républicaine - NUPES - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse >Inquiétude des pharmaciens quant au projet gouvernemental	Analyse > Inquiétude des pharmaciens quant au projet gouvernemental.
Question publiée au JO le : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'inquiétude des pharmaciens quant au projet gouvernemental de « déverrouiller certaines professions [...] comme la vente en ligne de médicaments par les pharmacies ». Fait rarissime, les pharmacies d'officine ont lancé un appel à la grève générale le 30 mai 2024. Dans le viseur de leur protestation, l'annonce du Premier ministre, lors de sa déclaration de politique générale, d'une libéralisation de la vente en ligne de médicaments. Pour les professionnels du secteur, cette libéralisation est inopportune pour plusieurs raisons. Tout d'abord, l'ensemble des patients ont facilement accès à leur pharmacie. Ensuite, sous prétexte de simplifier l'accès aux soins, elle fera du médicament un bien de consommation comme les autres, avec tous les risques que cela comporte pour la santé mais aussi en matière de financiarisation du secteur. Enfin, elle menacera la présence des pharmacies sur les territoires, notamment en zone rurale où elles sont parties intégrantes du système de soins. En effet, dans un contexte de désertification médicale, les pharmacies remplissent un rôle essentiel auprès des patients pour un renouvellement de traitement, un conseil de santé, un dépistage ou une vaccination, voire la prescription de certains médicaments. Comme le rappelle l'Union de syndicats des pharmaciens d'officine (USPO), « le réseau officinal est donc crucial pour les patients et pour l'accès aux soins ». Et de préciser que le secteur est déjà fragilisé et que 330 pharmacies ont fermé l'année dernière. Il lui demande la position du Gouvernement quant aux conséquences qu'aurait une libéralisation de la vente en ligne de médicaments sur le réseau officinal.